



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 15 septembre 2023

L'Assemblée Générale de la Société de Tir de Cognac s'est tenue le vendredi 15 septembre 2023 au Stand de tir du Dominant à Chateaubernard, sous la présidence de Bruno PETIT.

Le Président ouvre la séance à 18 h 40.

Il présente les excuses de Xavier TRIOILLIER, Vice-président de Grand Cognac et de Pierre-Yves BRIAND, Maire de Chateaubernard, et remercie de leurs présences, Dominique AUPRÊTRE, Présidente du Comité Départemental de Tir de la Charente et Didier GOIS, Conseiller délégué à Grand Cognac ainsi que tous les licenciés qui ont pu se libérer pour assister à cette Assemblée Générale.

Avant de commencer la séance, le Président demande d'observer une minute de silence en mémoire des personnes disparues au cours de la saison écoulée.

Conformément aux statuts, cette assemblée peut délibérer. Le quorum est atteint puisque 57 personnes présentes ou représentées assistent à cette réunion.

Dans l'éventualité où un vote à bulletins secrets devrait intervenir au cours de la réunion, Frédéric MICHELET et Mathieu RIFFAUD acceptent d'être assesseurs.

Vote : Contre : 0 Abstention : 0

L'ordre du jour est ensuite approuvé.

Approbation du Compte rendu de l'Assemblée Générale 2022

Le procès-verbal de l'Assemblée Générale 2022 n'appelle aucune remarque.

Vote : Contre : 0 Abstention : 0

Le compte rendu de l'Assemblée Générale du 16 septembre 2022 est adopté à l'unanimité des membres présents ou représentés.





Compte rendu moral du Président

La saison sportive qui vient de s'achever a été très satisfaisante pour le club de tir de Cognac. En effet, le nombre de licenciés a fortement progressé puisque nous avons terminé la saison avec 195 adhérents, c'est notre record. Merci aux anciens et aux nouveaux licenciés d'avoir adhéré à notre club. Nous espérons que vous continuerez à prendre plaisir à venir pratiquer votre sport favori au sein de nos installations au cours de la nouvelle saison qui débute.

Je vous rappelle que les jours et horaires d'ouverture seront les mêmes que la saison précédente à savoir :

- *mardi de 17 h 30 à 19 h 30 **réserve aux enfants de l'école de tir***
- *mercredi de 16 h 00 à 19 h 00*
- *samedi de 14 h 00 à 18 h 00*
- *dimanche de 10 h 00 à 12 h 00*

Au cours de la saison dernière, vous avez dû créer votre compte privé dans le portail informatique fédéral EDEN. Afin de pouvoir renouveler votre licence, vous devez télécharger un nouveau certificat médical datant de moins d'un an avant de régler votre licence et votre cotisation au club. Je rappelle à tous ceux qui ont des détentions d'armes, qu'ils doivent impérativement avoir pris leur licence au plus tard le 30 septembre prochain. Si tel n'est pas le cas, je serai dans l'obligation de transmettre à la Préfecture le nom des adhérents, détenteurs d'armes, qui n'ont pas renouvelé leur licence. Après un avertissement envoyé par la préfecture, si la licence n'est pas reprise, leurs armes pourront être saisies.

Lorsque vous souhaitez renouveler ou acquérir une détention, vous pouvez faire votre demande sur votre espace EDEN. Toutefois, si vous rencontrez un problème, des formulaires sont également à votre disposition au club.

Concernant le Système d'Information sur les Armes, le SIA, l'ouverture de l'espace dédié au tir sportif est de nouveau reportée. Nous vous avertirons dès que nous aurons de nouvelles informations.

Pour conclure sur ce point je vous rappelle que les tirs contrôlés, animés par moi-même, Christophe DASNON et Marie BOURGOIN ont lieu soit le samedi à 15 h et 16 h, soit le dimanche à 10 h et 11 h suivant un planning affiché au stand et consultable sur notre site. Durant l'année sportive et sur présentation de votre licence, vous devez effectuer un tir contrôlé entre le mois de septembre et le mois de décembre et deux tirs contrôlés, espacés de 2 mois, entre le mois de janvier et le mois de juillet.

Je rappelle également aux athlètes qui souhaitent participer aux championnats départementaux 10m, qu'il est impératif de renouveler votre licence le plus rapidement possible et au plus tard le 30 septembre prochain, afin de figurer dans le système informatique fédéral.

Concernant la sécurité et le respect des règles d'ouverture du club, je vous rappelle que pour pouvoir accéder aux stands 25 et 50 mètres, vous devez, à chaque séance, vous inscrire sur le cahier mis à votre disposition sur le bar, indiquer la discipline et l'arme utilisée, déposer votre licence dans une boîte prévue à cet effet et vous adresser aux permanents qui vous autoriseront l'accès aux pas de tir. Je vous rappelle que les calibres 44, 45 et supérieurs sont interdits.

Au regard des incidents constatés à 25m, une remise à niveau pour certains aura lieu au mois d'octobre encadrée par Christophe DASNON, Jean-Bernard DUPUY et moi-même. Un calendrier pour les personnes concernées sera affiché et consultable sur le site.

S'agissant maintenant des dépenses et des achats, ils vous seront détaillés lors de la présentation du bilan financier.





Concernant la vie sportive, les résultats de nos athlètes vous seront communiqués un peu plus tard. Je tiens cependant à remercier les bénévoles qui s'occupent de l'école de tir, tous les mardis soir, mais aussi les week-ends. Grâce à leur investissement, un minime a participé aux championnats de France des Ecoles de Tir à Besançon et deux cadets se sont qualifiés aux championnats de France 50m à Chateauroux.

La Société de tir a organisé au cours de la saison 2022/2023 :

- Les championnats départementaux 25/50m adultes,
- Une journée « Portes Ouvertes » début septembre 2022,
- Deux après-midi d'initiation pour le centre de loisir de Segonzac,
- La découverte du tir sportif pour deux groupes privés,
- Le repas de clôture de la saison fin juin, où nous avons convié tous les licenciés et leur famille ;
- La rencontre annuelle avec les clubs de Marennes et Rochefort début Juillet.

Un point maintenant sur les travaux réalisés et à venir.

Nous avons effectué cette année 2 journées « Grand ménage », et procédé à quelques réparations nécessaires pour accueillir les compétitions.

Nous avons également commencé à récupérer le plomb dans les buttes de tir à 25m. Je remercie la quinzaine de personnes qui a participé à ce travail assez fastidieux. Nous ferons prochainement un nouvel appel à des volontaires pour continuer ce travail afin de remettre les buttes en état et permettre aux licenciés d'utiliser les pas de tir en toute sécurité.

Concernant nos futures installations, c'est en cours, Didier GOIS, représentant Grand Cognac interviendra probablement sur ce point un peu plus tard.

S'agissant de la vie de notre club et même si nous vous communiquons par mail les informations les plus importantes et urgentes, nous vous invitons à consulter régulièrement notre site internet, alimenté par Thomas.

Pour conclure, j'aimerais remercier « Grand Cognac » et tous nos partenaires pour leur soutien ainsi que tous les bénévoles qui font de leur mieux pour rendre la vie de notre club la meilleure possible.

Merci à tous.

Vote : Contre : 0 Abstention : 0

Le compte rendu moral du Président est adopté à l'unanimité.

Compte rendu financier 2022-2023 (Laurent DURNEZ)

En préambule, Laurent DURNEZ rappelle qu'il est le nouveau trésorier du club de tir de Cognac, depuis le mois d'avril dernier, suite à la démission de Brigitte TEXIER à ce poste. Il ajoute que les comptes étaient bien tenus et qu'il n'a rencontré aucune difficulté lorsqu'il a récupéré tous les documents comptables.





Les comptes de gestion font apparaître un résultat négatif de - **2 449,67 €**. Cela s'explique notamment par l'achat de matériel et équipements sportifs conséquent et des frais de déplacement importants lors des divers championnats de France (3 championnats cette année).

Compte de produits pour un montant total de 51 511,49 €, dont les principaux sont répartis de la façon suivante :

- Produits stockés : 6 856,50 €
- Subventions d'exploitation : 4 091,79 €
- Produits de gestion
 - ✓ cotisations : 33 170,00 €
 - ✓ dons : 1 050,00 €
 - ✓ partenariat 1 150,00 €

Cette année le total des produits est en hausse principalement en raison de l'augmentation du nombre de licenciés par rapport à la saison 2021/2022.

Compte de charges pour un montant total de 53 961,16 €, dont les principales sont réparties de la façon suivante :

- Achat stockés : 8 377,20 €
- Matériel et équipement sportif : 6 249,61 €
- Fournitures manifestations : 3 663,64 €
- Frais de déplacement (kms, hébergement, restauration) : 5 204,24 €
- licences : 20 019,00 €

Le détail du bilan est repris en annexe 1.

Rapport des vérificateurs aux comptes 2022-2023

Pierre BUREAU et Jean-Pascal DELCOURT désignés vérificateurs aux comptes lors de l'Assemblée Générale de l'an dernier ont procédé à l'examen des pièces comptables le 9 septembre 2023. Après vérification et lecture du rapport, quitus est donné à l'assemblée pour la validation des comptes de l'exercice 2022/2023. En conséquence, ils invitent l'Assemblée Générale à adopter le bilan.

Vote : Contre : 0 Abstention : 0

Le bilan d'exploitation 2022/2023 n'appelle aucune remarque de l'assemblée. Il est approuvé à l'unanimité.

Cotisation pour la saison 2024/2025.

Après examen du bilan de la saison passée et au regard des dépenses qui ne cessent d'augmenter, sur recommandation du trésorier, le Comité Directeur propose à l'Assemblée une augmentation de la cotisation de 10 € pour les adultes et les enfants.

Vote : Contre : 0 Abstention : 1





L'ensemble des membres adopte à la majorité l'augmentation de 10 € de la cotisation pour tous les licenciés sachant que le droit d'entrée pour les nouveaux adhérents de 50 € reste en vigueur. Le tarif des licences pour la saison 2024/2025 sera de :

- 195 € pour les adultes (renouvellement de licence)
- 245 € pour les adultes nouveaux adhérents (195 € + droit d'entrée de 50 €)
- 135 € pour les jeunes (renouvellement de licence)
- 185 € pour les jeunes nouveaux adhérents (135 € + droit d'entrée de 50 €)

Budget prévisionnel 2023-2024

Laurent DURNEZ présente un projet de budget 2023/2024 simplifié et à l'équilibre pour un montant de 40 700,00 € ; l'objectif étant pour cette nouvelle saison, de réduire autant que faire se peut, les dépenses. ([voir annexe 2](#)).

Ce projet de budget n'appelant aucune interrogation, il est mis au vote.

Contre : 0 Abstention : 0

Le projet de budget 2023/2024, tel que présenté, est adopté à l'unanimité.

Désignation des vérificateurs aux comptes

A la demande du Président, Pierre Bureau et Jean-Pascal Delcourt acceptent de continuer cette mission.

En l'absence d'autres candidatures, l'Assemblée Générale accepte la candidature de Pierre BUREAU et de Jean-Pascal DELCOURT au poste de vérificateurs aux comptes pour la saison 2023/2024.

Rapport de l'activité sportive 2022-2023

Marie-José GARDRAT présente le rapport d'activité sportive de la saison 2022/2023 ([voir annexe 3](#)).

Calendrier sportif 2023/2024

Dominique AUPRÊTRE indique que le calendrier sportif pour cette nouvelle saison est affiché dans le club house, sur les panneaux prévus à cet effet. Il est également consultable sur notre site internet. Elle ajoute que la première compétition, à savoir les championnats départementaux 10m auront lieu à Ruffec du 08 au 10 décembre prochains. Pour pouvoir participer à cette compétition, il faut que les compétiteurs prennent leur nouvelle licence le plus rapidement possible. Il est à noter qu'à partir du mois de mars 2024 et jusqu'à mi-juillet 2024, le calendrier sportif est très dense en raison des Jeux Olympiques.





Mise à jour de la composition du Comité Directeur

Suite au départ de Brigitte TEXIER, une place s'est libérée au Comité Directeur. C'est pourquoi ce dernier a décidé, en avril dernier, de coopter Jean-Bernard DUPUY pour occuper le poste vacant en raison de son investissement au sein du club.

Au regard des statuts, cette décision doit être validée par l'Assemblée Générale.

Deux assesseurs ont été désignés au début de cette réunion et toujours en conformité avec les statuts, un vote de personnes doit se faire à bulletins secrets. Des bulletins (OUI – NON – BLANC) sont prêts. Toutefois, il est demandé aux personnes présentes si elles acceptent de voter à main levée, sachant qu'aucun autre candidat ne s'est déclaré pour pourvoir à ce poste.

A l'unanimité, il est décidé de procéder à un vote à main levée.

Vote : Acceptez-vous que Jean-Bernard DUPUY soit membre du Comité Directeur ?

Contre : 0 Abstention : 0

Jean-Bernard DUPUY est désigné membre du Comité Directeur jusqu'à la fin de la mandature en cours (septembre 2024).

Désignation d'un représentant à l'Assemblée Générale de la Ligue

Il est rappelé que, comme chaque année, il convient de désigner un membre du club pour remplacer, le cas échéant, le Président, à l'Assemblée Générale de la Ligue qui aura lieu le 18 novembre prochain à Angoulême.

L'Assemblée accepte à l'unanimité la candidature de Dorian CHEVILLARD qui représentera la Société de Tir de Cognac à l'Assemblée Générale de la Ligue, en cas d'absence du Président.

Questions diverses

Aucune question diverse.

Interventions des élus présents

Mme Dominique AUPRÊTRE, Présidente du Comité Départemental de Tir de la Charente

Je tiens seulement à dire qu'à ce jour, le département de la Charente est en déficit d'arbitre. Si quelqu'un est intéressé, je me tiens à sa disposition ainsi que le Président pour lui donner tous les renseignements utiles. J'ajoute que cette formation est prise en charge.





Intervention de Didier GOIS, Conseiller délégué à Grand Cognac

Tout d'abord, Monsieur le Président, je tenais à vous remercier de m'avoir invité à assister à cette Assemblée Générale. C'est toujours un plaisir d'être avec vous, même si l'an passé, nous nous sommes faits un peu bousculés. Les adhérents ont répondu présent aujourd'hui, je vous en félicite car c'est assez rare au sein d'une association.

J'ai pu constater que les comptes étaient bien tenus malgré un bilan comptable de l'exercice déficitaire. Pour le moment il n'y a pas lieu de s'inquiéter en raison de vos réserves et de la décision de réduire vos dépenses pour la saison à venir.

Bravo également pour les bons résultats sportifs de la saison qui vient de s'achever.

Concernant le futur stand de tir, le projet avance comme prévu. Nous avons eu une réunion début septembre au cours de laquelle 3 dossiers de candidature d'architectes ont été retenus parmi les 17 déposés. Ils ont maintenant 49 jours pour nous présenter une ébauche de construction.

Je prends note de vos interrogations, notamment l'absence de couloir de circulation au pas de tir 50m. Sachez que vous serez associés aux travaux et rencontrerez le candidat retenu pour lui faire part des manquements constatés.

Suite aux problèmes rencontrés avec le voisinage du stand actuel, Grand Cognac a décidé d'investir dans des pièges à balles qui serviront plus tard dans les nouvelles installations et qui devraient être mis en place fin octobre.

Enfin, si vous avez le moindre problème (fuite d'eau, entretien courant,...), Grand Cognac est là pour vous aider à les résoudre.

Pour conclure, je vous souhaite une belle saison sportive 2023/2024.

Bruno PETIT remercie Didier GOIS ainsi que les licenciés pour leur présence à cette Assemblée Générale.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, le Président clôt l'Assemblée Générale à 19 h 45 et convie toutes les personnes présentes à partager le verre de l'amitié.

Bruno PETIT
Président

Dominique AUPRÊTRE
Secrétaire





COMPTE DE GESTION
EXERCICE 2022-2023 en euros

	2022-2023
Compte de charges	53 961,16
Compte de produits	51 511,49
Résultat de l'exercice	-2 449,67

Compte courant	5 597,04
Caisse	40,68
Livret A	7 204,49

Solde	12 842,21
--------------	------------------





7 - COMPTE DE PRODUITS

EXERCICE 2022-2023 en euros

	Exercice 2022-2023	Prévisionnel 2022-2023
70 - VENTES PRESTATIONS		
7060 Prestations de services - accueil groupes	1 678,26	3 000,00
71 - PRODUITS STOCKES		
7110 Produits stockés - vente munitions	6 856,50	2 100,00
74 - SUBVENTIONS D'EXPLOITATION		
7414 Subventions d'exploitation	4 091,79	3 100,00
7415 Autres subventions		
75 - AUTRES PRODUITS DE GESTION		
7540 Dons	1 050,00	3 000,00
7560 Licences	33 170,00	29 000,00
7561 Remboursement engagements	130,00	600,00
7583 Partenariat	1 150,00	1 500,00
7584 Produits divers, régularisation provisions	1 788,58	
7586 Aide Comité Départemental, ristourne	1 498,50	
76 - Produits financiers	97,84	40,00
Total	51 511,49	42 340,00





6 - COMPTE DE CHARGES

EXERCICE 2022-2023 en euros

	Exercice 2022-2023	Prévisionnel 2022-2023
60 - ACHATS		
6020 Achats stockés - munitions	8 377,20	2 500,00
6040 Achat études et prestations service		
6050 Achat matériel, équipement et travaux	4 117,00	1 000,00
6052 Matériel et équipement sportif	6 249,61	3 200,00
6062 Carburant		
6063 Fournitures d'entretien et petit équipement	784,60	470,00
6064 Fournitures administratives	577,77	500,00
6065 Fournitures manifestations	3 663,64	3 500,00
6068 Achats non stockés autres	142,20	400,00
61 - SERVICES EXTERIEURS		
6156 Entretien et réparation	83,37	1 500,00
6160 Primes d'assurance	1 286,00	1 200,00
6181 documentation générale		
62 - AUTRES SERVICES EXTERIEURS		
6242 Hébergement restauration sportifs		
6251 Voyages et déplacements (Km) - France	3 001,15	7 000,00
6253 Déplacements entraîneurs	1 115,43	
6256 Déplacements (hôtel, rest, Km)	1 087,66	
6257 Réceptions	176,69	500,00
6260 Frais postaux et télécom	1 007,84	900,00
6270 Services bancaires		60,00
6282 Frais de stage et formation	449,00	550,00
65 - AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTES		
6580 Autres charges de gestion courantes		
6583 Engagements compétitions	1 638,00	2 500,00
6581 Cotisations	20 019,00	16 500,00
6586 Affiliation	185,00	60,00
TOTAL	53 961,16	42 340,00





BUDGET PREVISIONNEL 2023-2024

En euros

	Prévisionnel Produits		Prévisionnel Charges
70 - VENTES PRESTATIONS		60 - ACHATS	
7060 Prestations de services – accueil groupes	1 000,00	6020 Achats stockés - munitions	3 000,00
		6040 Achat études et prestations service	
		6050 Achat matériel, équipement et travaux	1 000,00
71 - PRODUITS STOCKES		6052 Matériel et équipement sportif	2 000,00
7110 Produits stockés - vente munitions	2 500,00	6062 Carburant	
		6063 Fournitures d'entretien et petit équipement	800,00
74 - SUBVENTIONS D'EXPLOITATION		6064 Fournitures administratives	500,00
7414 Subventions d'exploitation	3 000,00	6065 Fournitures manifestations	2 500,00
7415 Autres subventions		6068 Achats non stockés autres	200,00
75 - AUTRES PRODUITS DE GESTION		61 - SERVICES EXTERIEURS	
7540 Dons	500,00	6156 Entretien et réparation	100,00
7560 Licences	33 000,00	6160 Primes d'assurance	1 000,00
7561 Remboursement engagements	0,00	6181 Documentation générale	
		62 - AUTRES SERVICES EXTERIEURS	
7583 Partenariat	600,00	6242 Hébergement restauration sportifs	
7584 Produits divers, régularisation provisions		6251 Voyages et déplacements (Km) -France	2 000,00
7586 Aide comité départemental, ristourne		6253 Déplacements entraîneurs	1 000,00
		6256 Déplacements (hôtel, rest, Km)	1 000,00
		6257 Réceptions	200,00
76 Produits financiers	100,00	6260 Frais postaux et télécom	1 000,00
		6270 Services bancaires	0,00
		6282 Frais de stage et formation	500,00
		65 - AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTES	
		6580 Autres charges de gestion courantes	
		6583 Engagements compétitions	1 700,00
		6581 Cotisations	22 000,00
		6586 Affiliation	200,00
TOTAL PRODUITS	40 700,00	TOTAL CHARGES	40 700,00





RÉSULTATS SPORTIFS STE DE TIR DE COGNAC SAISON 2022/2023

CHAMPIONNATS DEPARTEMENTAUX 10m EXIDEUIL 4, 5 et 6 novembre 2022

15 tireurs cognaçais y ont participé avec des résultats honorables. A noter tout particulièrement la belle prestation de nos cadets, en effet Dominique a aligné 1 cadette et 5 cadets avec un très beau résultat pour Guillaume DUSSAUZE-FERRARI qui remporte le titre de champion départemental avec 549/600.

CHAMPIONNAT DE FRANCE DES CLUBS DEPARTEMENTAUX 10m RUFFEC 15 janvier 2023

A noter une très faible participation des clubs du département : 4 équipes pour le pistolet, 2 à la carabine et 2 pour les écoles de tir. COGNAC a présenté 1 équipe pistolet qui termine 4^{ème} et 1 équipe carabine qui remporte le titre de champion départemental des clubs.

CHAMPIONNATS DEPARTEMENTAUX ÉCOLES DE TIR EXIDEUIL 12 mars 2023

3 tireurs cognaçais ont participé. A noter la belle prestation de Josselin KHELSTOVSKY-PONTLEVOY qui était inscrit dans 3 disciplines. Même s'il rate le titre de peu, ses résultats étaient d'un très bon niveau.

CHAMPIONNATS REGIONAUX 10m CHAURAY 9, 10 et 11 décembre 2022

Sur nos 15 tireurs qualifiés 13 ont fait le déplacement. Les résultats ne nous permettent malheureusement pas d'accéder aux podiums exception faite de Dominique qui remporte brillamment le titre de championne régionale avec un très beau point : 399/400. Notre équipe de cadets composée de : Ethan DELATTRE, Guillaume DUSSAUZE-FERRARI et Louis LE TOUMELIN fait un podium à la 3^{ème} place.

CHAMPIONNAT DE FRANCE DES CLUBS REGIONAUX ANGOULÈME 18 février 2023

Notre équipe pistolet termine 12^{ème} /17 et l'équipe carabine 9^{ème} /10.

CHAMPIONNATS REGIONAUX ÉCOLES DE TIR RUFFEC 14 et 15 avril 2023

On retrouve nos 3 tireurs qualifiés. Raphaël ROCHAIS termine 8^{ème}/21 à la carabine MG et Mathis DELATTRE 13^{ème}/17 à la carabine PG. Quant à Josselin KHELSTOVSKY-PONTLEVOY, il fait un podium dans les 3 disciplines auxquelles il a participé : 2^{ème} en précision et 3^{ème} en vitesse et 3/7.





CHAMPIONNAT DE FRANCE 10m MONTLUCON 6 au 10 février 2023

2 athlètes à la carabine se sont qualifiées à la carabine D3. Dominique AUPRETRE est championne de France et Marie Jo GARDRAT finit 14^{ème}. On leur souhaite bonne chance pour l'an prochain, Nouche s'attaquera au record de France et Marie Jo voudrait bien remettre un pied sur le podium.

CHAMPIONNATS DEPARTEMENTAUX 25/50m COGNAC 5 et 6 mai 2023

14 tireurs cognaçais y ont participé. A noter la participation de 3 cadets au 60B couché et les podiums de Sébastien RASPIENGEAS 2^{ème} en S1 et Didier LABROUSSE 3^{ème} en P25 S2. Un coup de chapeau à Jean Bernard DUPUY qui fait un podium dans toutes les disciplines où il a participé en S3 : 3 titres de champion départemental en P25, standard et percussion centrale, 2^{ème} au pistolet libre et 3^{ème} en vitesse.

CHAMPIONNATS REGIONAUX 25/50m PARTHENAY 3 et 4 juin 2023

9 tireurs se sont qualifiés, seulement 2 sont montés sur le podium : Guillaume DUSSAUZE-FERRARI 3^{ème} en 60B couché CG et Marie Jo GARDRAT 3^{ème} également en 60B couché D2.

CHAMPIONNAT DE FRANCE ECOLES DE TIR MONTBELIARD 26 au 29 mai 2023

1 seul tireur nous a représenté mais comment ! Josselin KHELSTOVSKY-PONTLEVOY a participé aux 3 disciplines MG, il termine 25^{ème}/56 au 3/7, 20^{ème}/138 en précision et 2^{ème} à la vitesse. Il est donc Vice-champion de France dans cette discipline.

CHAMPIONNAT DE FRANCE 25/50m CHATEAUROUX 6 au 13 juillet 2023

4 tireurs qualifiés. Ethan DELATTRE et Guillaume DUSSAUZE-FERRARI qui terminent respectivement 66 et 74^{ème} en 60b couché CG, Goulvenn LELAY 46^{ème}/147 en 60b couché S1 et 59^{ème}/74 en 3x20 S1 enfin Marie Jo GARDRAT 21^{ème}/76 en 60b couché D2.

